

FORMATION

Remboursement des dispositifs médicaux

-

Aspects réglementaires, médicaux,
juridiques et économiques

Jeudi 14 et Vendredi 15 Février 2019

(2 jours)

Hôtel Warwick - PARIS



PRÉSENTATION

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Intervenants :

- **Professeur Anne-Catherine PERROY**
Docteur en pharmacie, Docteur en droit, Professeur des Universités (Lille II), Avocat, Of Counsel-Simmons & Simmons
- **Docteur Marc BOUILLET**
MD, Executive MBA du groupe HEC, Conseil en Market Access
- **Docteur Yves TILLET**
PharmD, MSc, MBA, FTOPRA, CEO/CSO Cabinet WHITE-TILLET, ancien Président de Clinica & Statistica
- **Docteur Audeline RATH-LAVIALLE**
PharmD, M2, AFAR, ACIDIM, Formateur et Consultant senior en Affaires Réglementaires et qualité, Cabinet WHITE-TILLET
- **Clémence LUYSSAERT**
Consultant Cabinet WHITE-TILLET
- **Docteur Marc MARTY**
MD, Méthodologiste

Date :

Jeudi 14 et Vendredi 15 Février 2019

Lieu :

Hôtel Warwick - 5 rue de Berri - 75008 - Paris

Personnes concernées :

Toutes les personnes qui participent au processus de « Market Access » : Direction Générale, Economique, Médicale, Marketing, Affaires Réglementaires, Juridique, Pharmacien/Personne Responsable

Qu'attendre de cette formation :

- Une connaissance des procédures existantes et de leurs pratiques
- La structure du dossier médico-technique (CNEDiMTS)
- La structure du dossier médico-économique (CEPS)
- Les attentes de la CNEDiMTS (HAS)
- Les attentes du CEPS
- Les procédures d'accès au marché
- PRME et Forfait innovation
- Un focus sur les points clés du dossier médico-technique : indication(s) objet de la demande, SA/SR, ASA/ASR
- Apprendre à décrire et déterminer la population cible et les sous-population éventuelles
- Appréhender la recherche des données relatives aux actes et aux GHS/GHM (codes, coûts)
- Comment justifier la demande de prix ?
- Un focus sur les relations conventionnelles avec le Comité Economique et les sanctions en cas de manquement aux engagements pris
- La formation sera illustrée par de nombreux cas pratiques

Moyen pédagogiques :

Ordinateur, Écran 90", Présentations, Tableau effaçable, Questionnaire d'évaluation

Méthodes pédagogiques :

Exposés, exemples concrets et discussions

Modalité de reconnaissance de la formation :

Remise d'une attestation de fin de formation



PROGRAMME

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

09h00 Accueil des participants et tour de table de leurs attentes

La prise en charge des DM - Dr Yves Tillet

- En ville
- A l'hôpital
- Hors GHS

La LPP et les procédures de prise en charge - Clémence LUYSSAERT

- La structure de la LPP
- La procédure normale CNEDiMTS/CEPS
- La procédure avec efficience économique CNEDiMTS/CEESP/CEPS
- PRME et Forfait innovation

11h00 Pause

Le contenu du dossier médico-technique - Dr Audeline RATH LAVIALLE

Le contenu du dossier économique - Dr Audeline RATH LAVIALLE

13h00 Pause Déjeuner

14h00 Focus sur les points clés du dossier médico-technique - Dr Yves Tillet

- Les critères constitutifs du SA/SR
- Les critères constitutifs de l'ASA/ASR
- La population cible
- L'intérêt de définir des sous-populations

15h15 Pause

La recherche des données médicales et économiques - Dr Marc Bouillet

- Les données issues du PMSI et de l'ENC (ScanSanté)
- Les GHS, les actes CCAM, les diagnostics
- Les produits de la liste en sus
- Les données de remboursement LPP'AM
- Les données du SNIIRAM et le Système National des Données de Santé (SNDS)

17h45 Fin de la 1ère journée

9h00 Accueil des participants - 2ème journée

Les relations avec la HAS et le CEPS : point de vue du juriste - Pr Anne-Catherine PERROY

- HAS :
 - o Valeur des actes de la HAS
 - o Situations particulières : audition, suspension, retrait, recours...



PROGRAMME

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

11h00 Pause

CEPS - Pr Anne-Catherine PERROY

- o Nouveaux critères de fixation et de révision des prix
- o Engagements en termes d'études post-inscription
- o Gestion des relations conflictuelles
- o Rupture d'égalité / secret des affaires
- o Possibles sanctions

13h00 Pause Déjeuner

Ateliers de cas pratiques de dossiers types avec des niveaux de preuve différents

14h00 - Dr Marc Marty

- Pansements Interfaces
- Endoprothèses abdominales
- Stents actifs

15h30 Pause

- DM utilisés pour correction du handicap
- Matelas d'aide au traitement des escarres

17h00 Fin de la Formation



FORMULAIRE

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Bulletin individuel à compléter en ligne ou à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01.60.08.00.22 (A l'attention du Cabinet White-Tillet -IFEP) ou par mail (ifep@white-tillet.com).

FORMATION : REMDM 14 et 15 Février 2019

Merci de joindre un justificatif en cours de validité pour les tarifs préférentiels

Prix HT : Participant en Poste 1700€ HT Participant en recherche d'emploi 850€ HT

Entreprise ou organisme du participant

Le Cabinet WHITE-TILLET est enregistré pour la formation sous le n°11755548575 auprès du préfet de région d'Ile-de-France. Cette formation sera prise sur le budget formation de l'entreprise, aussi merci de m'envoyer:

Une convention de formation Une attestation de présence

Raison social :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Établissement à facturer Prise en charge par organisme collecteur

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation

Raison social :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Participant

Médecin Pharmacien Inscrit à l'ordre No de RPPS / AMELI :

Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Adresse de convocation :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

E-mail :

Fonction :

Service :

Responsable formation ou chargée de la gestion administrative

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

E-mail :

N° bon de commande à reporter sur la facture :

Mode de règlement

Par Chèque libellé à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET

Par virement bancaire à l'ordre de :

« WHITE-TILLET », LCL Bourges Chancellerie – Banque : 30 002

Guichet : 05 738 - No de compte : 00 000 702 12 Q - Clé : 75

IBAN FR74 3000 2057 3800 0007 0212 Q75

Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription signé et du règlement des frais d'inscriptions. La signature de ce bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées dans le programme de cette formation.

Déclare avoir pris connaissance des conditions de vente.

Nom : Prénom : Date :

Fonction : Signature :



FORMATION : **Remboursement des dispositifs médicaux** - Aspects réglementaires, médicaux, juridiques et économiques



INFORMATION

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Lieu

Hôtel Warwick - 5, rue de Berri - 75008 - Paris
Téléphone : 01 45 63 14 11
Métro : George V à 250m

Horaires

Accueil : 08h30
Formation : 9h00 - 17h45 (Jour 1) 9h00 - 17h45 (Jour 2)
Déjeuner : 13h00 - 14h00 (compris dans le prix)

Renseignements

WHITE-TILLET-IFEP
24, rue Gambetta
77400 Lagny-sur-Marne
Tél : 01.60.08.43.85
Fax : 01.60.08.00.22
E-mail : ifep@white-tillet.com

Participation

Participant en poste : 1700€ HT (+ TVA 20%)
Participant en recherche d'emploi : 850€ HT (+ TVA 20%)

Questions écrites préalables

Si vous souhaitez poser certaines questions aux intervenants préalablement à la session de formation, merci de les faire parvenir à l'adresse suivante :

WHITE - TILLET - IFEP
24, rue Gambetta - 77400 Lagny-sur-Marne
Ou par :
Fax : 01 60 08 00 22

E-mail : ifep@white-tillet.com

Les réponses aux questions, transmises sous anonymat aux intervenants, seront apportées par ces derniers lors de la formation

Inscription

Dès réception de votre bulletin d'inscription (accompagné de votre règlement par chèque sauf si le paiement se fait par virement), une convention de formation vous sera adressée, accompagnée de votre convocation et d'un plan d'accès. Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription et règlement de vos frais d'inscription.

Mode de paiement

Vous nous adressez lors de votre inscription un chèque à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET, ou un virement après réception de la facture, en mentionnant le nom du ou des participants sur le bulletin d'inscription. Toute formation commencée sera due en totalité.

Annulation

Annulation : pour toute annulation reçue deux semaines au moins avant la formation, seuls les frais d'inscription payés seront remboursés. Au-delà, ils seront dus en totalité quel que soit le motif de l'annulation (y compris en cas de mouvements de grève ou de difficultés techniques ou climatiques perturbant les transports).

Transfert d'inscription sur une autre session de formation : les transferts seront acceptés moyennant des frais supplémentaires de 90 € par journée de formation.

Remplacements : les remplacements de stagiaire seront admis.

Les demandes d'annulation, de transfert et de remplacement devront être formulées par écrit et adressées impérativement par e-mail (ifep@white-tillet.com) pour être prises en compte.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits seront avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription payés seront remboursés, tout comme dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour même de la formation.